

Avocats et notaires—Fin

Noms des avocats et notaires demeurant dans le comté de Beauce qui ont fourni des services au gouvernement fédéral: ordre de la Chambre (Question n° 188)—M. Poulin, 194; dépôt de la réponse, 435.—Doc. parl. n° 200a.

Noms des avocats de la ville de Québec qui ont agi à titre de représentants de divers ministères ou organismes du gouvernement: ordre de la Chambre (Question n° 264)—M. Gagnon, 374.

Avro Aircraft Ltd.:

Voir Défense nationale.

B**Banque du Canada:**

Copie de toutes directives et instructions, tous communiqués de presse, etc., émanant de la Banque du Canada, ainsi que de toutes déclarations publiques ou de tous discours du gouverneur de la Banque: ordre de la Chambre (*Avis de motion n° 2)—M. Hees, 83; dépôt de la réponse, 87.—Doc. parl. n° 34a.

Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral concernant la politique monétaire de la Banque du Canada: adresse (*Avis de motion n° 5)—M. Bell, 90; dépôt de la réponse, 134.—Doc. parl. n° 34b.

Rapport de la Banque du Canada et du relevé des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1956 (textes français et anglais), 256.—Doc. parl. n° 34 (*imprimé*).

Banque et commerce, Comité permanent:

Institution du comité, 75; mandat du comité, 80; changement dans le personnel, 193; 1er rapport, 197; adoption du 1er rapport, 197; 2e rapport, 197; 3e rapport, 223; 4e rapport, 237; 5e rapport, 313; 6e rapport, 360.

Banques à charte du Canada:

Liste des actionnaires des banques à charte du Canada à la fin de l'exercice financier de 1956, 148.—Doc. parl. n° 37.

Exemplaire du relevé des bénéficiaires et frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada pour l'exercice financier 1956, 154.—Doc. parl. n° 36.

Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1956, 220.—Doc. parl. n° 38.

Voir aussi Passif-dépôts.—Prêts.

Banques d'épargne de Québec:

Loi modifiant la Loi sur les banques d'épargne de Québec.—Message du Sénat: Bill n° 106 (Q-1 du Sénat), 145; 1re lecture—M. Harris, 152; 2e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 169; rapport du comité, 197; comité plénier et 3e lecture, 225; sanction royale (le 28 mars 1957), 339.—5-6 Elisabeth II, chapitre 12, Statuts du Canada, 1957.

Liste des actionnaires des banques constituées en vertu de la Loi sur les banques d'épargne de Québec à la fin de l'exercice financier de 1956 (texte français), 148.—Doc. parl. n° 39.

Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques constituées sous le régime de la Loi sur les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1956, 220.—Doc. parl. n° 40.